

01

Le pouvoir d'agir

Fiche technique

Secteur

Médico-social

Public

Cette action de formation s'adresse aux
Travailleurs/ouvriers exerçant
au sein d'un ESAT.

Durée

2 jours

Organisme de formation

☞ Socialys

Lieux & dates

☞ Groupe 1

Caen (lieu définitif à déterminer en fonction des ESAT inscrits)

Les 16 & 17 oct. 2024

☞ Groupe 2

Alençon (lieu définitif à déterminer en fonction des ESAT inscrits)

Les 10 & 11 juin 2024

Interlocuteur Opcos Santé

Sophie NEVEU

sophie.neveu@opco-sante.fr

Intervenants

☞ **Aurélien CONNAN**

Psychologue

☞ **Laetitia MACCONI**

Formatrice

☞ **Laurence CHANU**

Formatrice

☞ **Laurence RITZENTHALER**

Psychologue

☞ **Christine PASTOURET**

Formatrice

Contexte

Depuis le début des années 2000, dans le domaine social et médico-social, nous observons une évolution dans la manière dont les personnes en situation de handicap peuvent être accompagnées.

En effet, les professionnels sont incités à considérer les personnes accompagnées comme premier acteur des décisions les concernant. Ils doivent initier et favoriser le pouvoir d'agir des individus qu'ils accompagnent.

Ainsi, les notions de « pouvoir d'agir », « d'autodétermination », « l'agentivité » ou encore « d'empowerment » se sont développées et imposées dans les établissements et services sociaux et médico-sociaux modifiant profondément la manière dont les personnes en situation de handicap sont considérées. D'ailleurs, ce changement de paradigme est au cœur de la transformation de l'offre dans le secteur médico-social.

Toutefois, aujourd'hui encore, nous constatons que la participation des personnes accompagnées ne se traduit pas suffisamment dans les faits. La confiance et l'estime de soi sont des conditions essentielles pour que les individus puissent s'affirmer, communiquer et renforcer leur pouvoir d'agir. Il est également nécessaire que les travailleurs en situation de handicap prennent conscience de leur capacité d'agir et des moyens à leur disposition pour l'accroître.

Dans ce contexte, l'OPCO Santé souhaite proposer aux travailleurs des établissements ou services d'aide par le travail (ESAT) une formation leur permettant de s'approprier la notion de « pouvoir d'agir » et de repérer les outils ainsi que les ressources disponibles, afin de développer pleinement leurs potentialités.

Objectifs

- ☞ Se sensibiliser au « pouvoir d'agir » (origine et évolution du concept d'autodétermination notamment)
- ☞ Identifier ses aspirations et les exprimer (un projet, un rêve...)
- ☞ Identifier les limites, les obstacles, les risques
- ☞ Identifier les ressources et les personnes de confiance qui pourront être aidantes
- ☞ Savoir appréhender les conséquences de ses choix

Prérequis

Cette action de formation ne nécessite aucun prérequis.

Contenu

JOUR 1 - Autodétermination, choix importants, confiance en soi et méthodes pour s'affirmer à l'ESAT

- ☞ Présentation de la formation et du formateur
- ☞ Définition collective des règles de la formation
- ☞ Quiz d'évaluation des connaissances

- ⇒ C'est quoi le pouvoir d'agir ?
- ⇒ Avoir conscience de soi et de son environnement
- ⇒ Apprendre à surmonter les étapes difficiles pour atteindre son but
- ⇒ Le pouvoir d'agir en ESAT

JOUR 2 - Agir à l'ESAT : repérer les personnes ressources et se faire aider dans l'environnement professionnel

- ⇒ Faciliter le pouvoir d'agir à l'ESAT
- ⇒ Savoir prendre du recul et se faire aider
- ⇒ Transmission
- ⇒ Mise en œuvre du travail collectif et des propositions d'amélioration
- ⇒ Atelier « Agir à l'ESAT » avec les encadrants
- ⇒ Test des connaissances acquises durant la formation pour renforcer les acquisitions
- ⇒ Bilan de la formation en présence des personnels encadrants